



SYNDICAT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier le 03 juin 2025

LA SÉCURITÉ DES USAGERS SACRIFIÉE SUR L'AUTEL DE LA RENTABILITÉ

Le 16 mai 2025, au passage du TGV 6225 (en provenance de Paris et à destination de Perpignan) en gare de Montpellier St Roch, un drame a été évité de justesse. Lors du départ de ce TGV en gare de Montpellier St Roch, un voyageur s'est accroché aux soufflets, à l'extérieur de la rame entre les voitures 11 et 12 du TGV.

Cette posture extrêmement dangereuse, ayant conduit à l'hypothermie d'un homme à Valence TGV début mai ou encore au décès d'une voyageuse le 21 mai 2023 après un départ de la gare de St Raphael Valescure, est à l'origine de plusieurs accidents humains dramatiques ces dernières années.

C'est la présence chanceuse d'un agent de restauration présent sur le quai qui a permis l'arrêt du TGV après plusieurs kilomètres parcourus faute de procédure et outils adaptés.

Pourtant, il y a quelques années seulement, la présence systématique d'un à deux agents de gare (dénommés « chef de service ») chargés de la sécurité des voyageurs lors des procédures de départ TGV, permettait l'arrêt immédiat des circulations en cas de problème constaté visuellement depuis le quai.

Depuis la suppression de ces agents sur les quais, seul l'agent d'accompagnement (contrôleur) présent à bord et donc sans visibilité sur l'extérieur du train, a pour mission d'assurer la sécurité des voyageurs lors du départ.

Le passé au cours duquel il n'y avait pas de risque calculé à la SNCF n'est pourtant pas si lointain. La sécurité ferroviaire, reposant sur des règlements stricts et exécutés par de nombreux cheminotes et cheminots habilités, n'est malheureusement plus une priorité pour la SNCF. En supprimant ces personnels essentiels, la SNCF a fait le choix de livrer les voyageurs à eux-mêmes sur les quais, allant ainsi jusqu'à compromettre leur sécurité.

Face à ce constat, et afin d'assurer une sécurité optimale pour les voyageurs en gare de Montpellier, le syndicat CGT des cheminots de Montpellier réaffirme la nécessité d'une présence systématique sur le quai de chefs de service formés à la sécurité ferroviaire.

Contact presse : Marc BRAHIER 0699708349